



A La Hague, le 15 décembre 2018,

M. Jacques BOUVIER
Directeur des Relations Sociales Orano

Monsieur Alain MATHIEU
Directeur des Relations Sociales Orano Cycle

Monsieur Stéphane VALOUR
Directeur des Ressources Humaines Orano Cycle
La Hague

Madame Déborah ROUGE
Directrice des Relations Sociales Orano Cycle
La Hague

Orano Cycle SA

Objet : Négociation Annuelle Obligatoire et Négociation dialogue social local - moyens.

Madame, Messieurs, nous souhaitons, via ce courrier officiel, faire des propositions sur deux négociations actuellement en cours.

1) Négociation Annuelle Obligatoire

Suite à notre courrier du 30 novembre, nous avons pris connaissance de vos propositions lors de la réunion du 06 décembre 2018.

Tout d'abord, nous avons noté positivement l'enveloppe spécifique pour les salariés embauchés entre 2009 et 2015.

Cependant, vos propositions globales nous semblent non seulement décorréliées du climat social de l'entreprise et de la **paupérisation des salariés** (exemple des bac +2 de notre courrier précédent), mais aussi du contexte national !

Vous avez sûrement écouté le discours de notre Président, Monsieur MACRON, le 10 décembre 2018 et vous l'avez encore plus sûrement pris au sérieux.

Vos propositions doivent désormais prendre en compte ces vœux présidentiels d'augmentation du pouvoir d'achat via les entreprises.

D'ailleurs, d'un point de vue éthique et d'un point de vue moral, nous tenons à souligner deux points évidents :

1er point : Orano Cycle, un actionnariat public.

Orano Cycle a un actionnariat très majoritairement public, nous avons donc un devoir d'exemplarité sur les orientations de la Présidence et un devoir républicain sur les efforts nécessaires pour répondre à la situation actuelle du pays.

Ne pas réaliser des efforts importants pour contribuer à la hausse du pouvoir d'achat demandée poserait un problème d'éthique.

2ème point : Notre entreprise, dans un passé récent, a reçu plusieurs milliards de l'Etat.

L'augmentation de capital **de 2.5 milliards d'euros à NewCo** a été souscrite en juillet 2017 par l'Etat.

Aujourd'hui, c'est l'Etat qui demande un geste des grandes entreprises et il serait plutôt mal venu qu'Orano Cycle, redevable, ne ressente pas le devoir moral d'apporter une aide significative à ses salariés.

Le syndicat SUD Orano Cycle La Hague demande donc à ce que l'enveloppe de 1.53% (nous refuserons toujours de compter l'ancienneté dans l'enveloppe) passe à 3% et que celle-ci soit distribuée uniquement en augmentation générale uniforme.

Une fois encore, nous vous alertons, au regard du contexte national mais aussi du contexte entreprise, de l'impact sur le climat social qu'aurait une absence de mesure talon.

Nous demandons aussi la distribution d'une prime de fin d'année/début d'année, **comme souhaitée par la Présidence**. Cette prime, non soumise à l'impôt et aux cotisations sociales, doit être conséquente. **Nous proposons une prime de 1000€ pour chaque salarié.**

Orano Cycle doit répondre à l'effort de solidarité nationale !

SUD Orano Cycle entend conserver ses propositions du 30 novembre au vu du contexte national et insiste encore une fois sur notre demande **d'attribuer une enveloppe spécifique, avec un engagement triennal de reconduction, représentant 0,2% de la masse salariale établissement, aux établissements souhaitant participer à l'aide aux modes de garde d'enfants.**

Si nous comprenons que des négociations sur l'égalité professionnelle soient en cours, nous estimons que l'absence d'enveloppe globale "égalité professionnelle" n'est absolument pas incompatible avec un engagement spécifique et triennal sur les modes de garde d'enfants. **Rien n'empêche de prendre cet engagement dans le cadre des NAO.**

Cela serait un geste fort et moderne !

II) Sur les négociations du dialogue social local - moyens :

Qu'il soit établi, en préambule de ce point portant sur le dialogue social local, que la section SUD de la Hague, pourtant malmenée depuis un an par la DRH locale, **n'entend pas :**

- demander des heures de délégation supplémentaires,
- demander des moyens financiers supplémentaires,
- se montrer rancunière (aucune attitude, communication, tract, ne nous déviera de nos valeurs et de nos engagements).

Cependant, nous entendons faire une demande intelligente et constructive sur les moyens.

Lors des premiers CSE et de la première CSSCT, SUD a bien entendu le message sur le rôle des Délégués de Proximité.

Nous sommes prêts à promouvoir ce rôle, exigeant, de relais pour les nombreux problèmes spécifiques et/ou "mineurs" auprès de l'ensemble des chefs d'installation.

Mais cela pose un grave problème d'adéquation entre les attributions du Délégué de Proximité et son périmètre de champ d'action.

Prenons l'exemple de la Hague, 8 Délégués de Proximité pour plusieurs dizaines d'installations ! Et chacun conviendra du nombre de problèmes que chaque installation peut rencontrer.

Les 6 heures de délégation attribuées aux Délégués de Proximité sont donc incohérentes avec le périmètre de travail qu'on veut leurs attribuer.

SUD Orano Cycle vous propose une solution qui permettrait aux Délégués de Proximité de répondre à leurs attributions et qui montrerait que nous pouvons tous être acteurs d'un dialogue social constructif et intelligent.

En effet, sans demander de moyens supplémentaires, il n'existe aucune contrainte juridique pour qu'un accord local permette la mutualisation des heures entre les membres du CSE et les Délégués de Proximité.

On peut parfaitement encadrer cette mutualisation afin de ne pas dépasser le nombre d'heures d'un élu titulaire au CSE.

En espérant que ces diverses remarques seront prises en compte, veuillez agréer, Madame, Messieurs, l'assurance de nos sentiments distingués.

Bien cordialement,

Eric GYURJAN, secrétaire de la section syndicale SUD Orano Cycle de La Hague

copie : Les Délégués Syndicaux Centraux CGT, FO, CFDT et CFE/CGC.